



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

09/02/2022

***L'Association Française des Orchestres (AFO) et la Réunion des Opéras de France (ROF) demandent une clarification des rôles respectifs des services du ministère de la Culture et du Centre national de la musique (CNM).***

Catherine Morin-Desailly, présidente de l'AFO et Patrick Thil, président de la ROF, ont adressé à la ministre de la Culture, Roselyne Bachelot-Narquin, une lettre rendue publique ce jour.

2 ans après la création du CNM, les rôles respectifs du ministère de la Culture et du CNM ne sont pas clairement définis. Or l'affichage de la nature de leur complémentarité est indispensable pour asseoir leur efficacité.

L'AFO et la ROF rappellent donc :

- l'importance du rôle du ministère de la Culture, garant de l'intérêt général et de l'équité territoriale, en lien avec les collectivités locales ;
- la nécessité d'une consolidation forte des moyens d'action conférés à la DGCA ;
- le besoin d'une clarification rapide des missions du CNM.

**[Télécharger la lettre](#)**

## CONTACTS :

**Réunion des Opéras de France** : Paola Scotton, [paola.scotton@rof.fr](mailto:paola.scotton@rof.fr)

**Association Française des Orchestres** : Morganne Dreux, [mdreux@france-orchestres.com](mailto:mdreux@france-orchestres.com)